

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE PRESENTATION N°

SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES ET MODALITES DE VERSEMENT

(Commission finances en date du 03/12/2024)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget. »

Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques prévoit que l'obligation de conclure une convention, ..., s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23000 euros.

La loi 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République met en place un Contrat d'Engagement Républicain. Celui-ci a pour objet de préciser les engagements que prend toute association qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public .

Le conseil municipal est invité à :

- adopter l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations et autres organismes au titre de l'exercice 2025 d'après le tableau ci-joint et pour un montant total de 1 834 357,42 €.

- préciser que ces dépenses seront imputées au chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

- dire que l'échelonnement du versement des subventions s'établit de la façon suivante :

- pour le CCAS, un versement mensuel.

- pour les associations et organismes dont le financement est égal ou supérieur à 23 000 € annuel, par application de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens liant les associations avec la ville.

- pour les associations et organismes dont le financement est inférieur à 23 000 € annuel comme ci-dessous :

* De 0 à 10 000 : Paiement en UNE fois sur le premier trimestre 2025.

* Montant supérieur à 10 000 € : Paiement en DEUX fois (premier paiement au premier trimestre, deuxième paiement sur le deuxième trimestre 2025).

- préciser que pour l'association l'ECLA, la convention pluriannuelle la liant avec la ville pour la période août 2022 à juillet 2025 précisant qu'un premier versement à hauteur de 40% de la subvention peut être réalisé sur autorisation expresse du conseil municipal, ce premier versement de 40% de la subvention sera réalisé sur le premier trimestre 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE PRESENTATION N°

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

(Commission finances en date du 03/12/2024)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article 1379 du Code Général des Impôts précise que « Les communes perçoivent, dans les conditions déterminées par le présent chapitre la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale».

L'article 1639 A du Code Général des Impôts prévoit que les décisions relatives aux taux et aux produits doivent être transmises par la collectivité à l'administration fiscale avant le 15 avril de l'année.

L'article 1636 B sexies du même Code précise que les conseils municipaux votent chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et explicite les conditions de variation de ces taux.

Le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année notamment en raison de la croissance de la matière imposable.

Le produit des rôles généraux qui participe à l'équilibre du budget primitif 2025, est estimé à 11 259 000 € pour Sorgues. Les bases d'imposition prévisionnelles sont estimées, dans l'attente de la détermination de celles-ci par la Direction départementale des finances publiques, pour le calcul du produit fiscal à inscrire au budget primitif 2025. Ce produit de 11 259 000 € est obtenu à taux de fiscalité inchangé par rapport à 2024 et inclut une estimation des rôles supplémentaires.

Le Conseil Municipal est invité à fixer les taux d'imposition applicables pour l'année 2025 de la façon suivante et inchangés par rapport aux exercices précédents :

- Taux de Taxe sur le Foncier Bâti : 36,96%.
- Taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti Communal: 49,36%.
- Taux de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires: 16,16%.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE PRESENTATION N°

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE 2025

(Commission finances en date du 03/12/2024)

RAPPORTEUR : Christelle PEPIN

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe de la cuisine centrale 2025, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 21 Novembre 2024, sans reprise des résultats 2024 l'exercice n'étant pas clôturé. La reprise des résultats 2024 au budget 2025 fera l'objet d'un budget supplémentaire.

Le budget annexe 2025 de la cuisine centrale est équilibré en dépenses et recettes à 1 292 270 € dont :

- 1 232 270 € en section de fonctionnement,
- et 60 000 € en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2025, il est inscrit pour 60 000 € de dépenses réelles d'équipement destinées au remplacement notamment de sauteuses professionnelles ainsi qu'à des acquisitions de renouvellement de matériel obsolète. Ces dépenses sont financées grâce à l'autofinancement généré par les amortissements et par la subvention d'équilibre que verse le budget principal à son budget annexe de la cuisine.

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à 455 000,00 € (afin de tenir compte de la mise à jour du mode de calcul des mises à disposition de personnel du budget principal délibérée au mois d'octobre dernier), les dépenses liées aux fluides (eau, électricité, gaz) à 90 000,00 €. Les crédits ouverts pour les dépenses de denrées alimentaires s'élèvent à 572 000,00 € en nette baisse par rapport au budget précédent actant la fin du choc inflationniste et la pérennisation des mesures d'économies instaurées.

Les recettes réelles de la vente des repas de la cuisine centrale sont estimées à 491 000,00 €, en hausse pour tenir compte de leur dynamisme.

Le remboursement par le budget principal du coût des repas des crèches est estimé à 159 000 € (en hausse car son montant dépend directement du coût des dépenses de fonctionnement). Le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal est estimé à 574 270,00 € (en légère baisse).

La section de fonctionnement intègre ainsi dans ses prévisions 2025 la fin du choc inflationniste et le nouveau mode de calcul des dépenses de personnel.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- adopter le budget primitif annexe de la cuisine centrale pour l'exercice 2025 équilibré à 1 292 270 € en dépenses et en recettes dont 1 232 270,00 € pour la section de fonctionnement et 60 000,00 € pour la section d'investissement.
- renouveler à Monsieur le Maire l'autorisation de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et investissement sur le budget annexe 2025 de la cuisine centrale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE PRESENTATION N°

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE 2025

(Commission finances en date du 03/12/2024)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante par le biais du budget supplémentaire et des décisions modificatives.

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

L'article L.2312-3 prévoit que « Le budget des communes de 10 000 habitants et plus est voté soit par nature, soit par fonction. S'il est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle ; s'il est voté par fonction, il comporte une présentation par nature. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif 2025, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 21 Novembre 2024, les résultats 2024 n'étant pas repris l'exercice n'étant pas clos. Ceux-ci feront l'objet d'un budget supplémentaire.

Le projet de budget soumis au conseil municipal est présenté par nature et voté au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.

Une note de synthèse du budget primitif 2025 est présentée ci-dessous.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2025 équilibré à **34 745 995,69 €** en dépenses et en recettes dont **27 702 962,00 €** pour la section de fonctionnement et **7 043 033,69 €** pour la section d'investissement.
- renouveler à Monsieur le Maire l'autorisation de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et investissement sur le budget principal 2025 de la ville.

PROJET DE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025 DE LA COMMUNE

Le projet de budget principal 2025 de la commune intègre les grandes lignes suivantes :

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **27 702 962,00 €** de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €
Dépenses réelles de fonctionnement 25 989 203,19 €	Recettes réelles de fonctionnement 27 517 844,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 1 713 758,81 €	Recettes d'ordre de fonctionnement 185 118,00 €
Total des dépenses de fonctionnement 27 702 962,00 €	Total des recettes de fonctionnement 27 702 962,00 €

*Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 25 989 203,19 €.

Leur montant par habitant est de 1 343,39 € pour une population de 19 346 habitants (source : Population INSEE totale de la fiche individuelle DGF 2024).

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en %
Charges de personnel	15 553 900,00	-0,60 %
Charges à caractère général	6 139 988,12	-2,72 %
Autres charges de gestion courante	3 874 510,00	+ 1,52 %
Atténuations de produits	292 000,00	+5,04%
Charges financières	93 805,07	-16,18%

Les dépenses de personnel représentent 59,8% des dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget de la commune participe à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 574 270,00 € (chapitre 65 – article 65821).

*Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 27 517 844,00 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Impôts et taxes	9 160 283,00	- 0,72 %
Fiscalité locale	11 914 000,00	+2,05%
Dotations et participations	4 126 761,00	-5,44 %
Produits des services	1 339 800,00	+10,23 %
Autres produits de gestion courante (dont loyers)	867 000,00	+1,76%

*Le budget dégage donc une **épargne de gestion** de 1 511 915,70 €.

Cette épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêt de la dette).

Elle correspond donc, au surplus de recettes dégagées par la commune pour réaliser des dépenses d'investissement et pour rembourser ses emprunts (capital + intérêts).

Son montant atteint 5,49 % des recettes réelles de fonctionnement.

*Le budget dégage une **épargne brute** de 1 608 640,81 €.

Cette épargne brute qui correspond au montant de l'épargne de gestion diminué des intérêts de la dette est l'autofinancement dégagé par la collectivité.

Elle mesure donc le montant des recettes réelles qui vont pouvoir être affectées à l'investissement de la commune.

L'épargne brute de la commune atteint 5,85% des recettes réelles de fonctionnement.

2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **7 043 033,69 €** de la manière suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €	RECETTES D'INVESTISSEMENT en €
Dépenses réelles d'investissement 6 598 115,69 €	Recettes réelles d'investissement 5 069 474,88 €
Dépenses d'ordre d'investissement 444 918,00 €	Recettes d'ordre d'investissement 1 973 558,81 €
Total des dépenses d'investissement 7 043 033,69 €	Total des recettes d'investissement 7 043 033,69 €

*Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 6 598 115,69 €.

Leur montant par habitant est de 341,06 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en%
Dépenses d'équipement directes	5 594 101,01	-42,17 %
Subventions d'équipements versées	169 000,00	-36,23 %
Emprunts et dettes assimilées	735 014,68	+ 1,88%
Autres immobilisations financières	0,00	-100,00%
Reversement de taxe d'aménagement à la CASC	100 000,00	-50,00 %

*Le budget dégage une **épargne nette** de 875 626,13 €.

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute (ou autofinancement) et le montant du remboursement du capital de la dette.

Elle représente l'ensemble des ressources réelles de fonctionnement de l'exercice dégagées par la commune pouvant être consacrées au financement des projets d'investissement de l'année (dépenses d'équipement direct ou subventions d'équipement versées).

*Les recettes réelles de la section d'investissement s'élèvent à 5 069 474,88 €.

Leur montant par habitant est de 262,04 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Dotations et fonds divers	1 100 000,00	+41,03%
Subventions d'investissement	150 000,00	+50,00%
Produit des nouveaux emprunts	3 647 474,88	-59,44%
Produit des cessions d'immobilisations	170 000,00	-15,00%

Les principales dotations et subventions attendues par la commune sont :

Participations attendues	Montant en euros
FCTVA	950 000
Taxe d'aménagement	150 000

ETAT DES SUBVENTIONS 2025

Sous Rubrique	Raison sociale	Nature	Montant versé 2024	Montant voté 2025
044	ASSOCIATION POPO POUR L ENVIRONNEMENT	65748	3 000,00	
022	SORG'AMICHATS	65748	3 000,00	3 000,00
	CAP SORGUES	65748	9 500,00	12 000,00
	COLLECTIF AMIANTE PAYS DES SORGUES 84	65748		1 500,00
	LOIRSIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES GRAND AVIGNON	65748		820,00
11	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	65748	100,00	100,00
	PREVENTION ROUTIERE COMITE	65748	100,00	100,00
211	OGEC ECOLE MARIE RIVIER MATERNELLE	65748	117 809,00	109 382,00
212	ECOLE RUDOLPH STEINER	65748	3 547,25	5 016,27
	OGEC ECOLE MARIE RIVIER ELEMENTAIRE	65748	103 579,70	118 049,55
213	ASSO.SPORTIVE LYCEE PROFESSIONNEL	65748	400,00	400,00
	FOYER SOCIO EDUC. MARIE RIVIER	65748	1 200,00	1 200,00
	MOSAIC RAMIERES SEVIGNE	65748	500,00	500,00
	OCCE84 COOP SCOL MAT LA PINEDE	65748	1 123,50	1 080,00
	COOP ECOLE ELSA TRIOLET ELEMENTAIRE	65748	576,00	537,00
	FOYER LAIQUE E.TRIOLET	65748	1 200,00	1 200,00
	COOP SCOL.MATERN MISTRAL	65748	1 063,80	1 090,80
	COOP SCOL MATERNELLE TRIOLET	65748	993,60	1 004,40
	COOP SCOL EC MAT BECASSIERES	65748	2 058,40	1 047,60
	COOPERATIVE SCOLAIRE G PHILIPPE	65748	1 058,40	1 069,20
	OCCE 84 COOP SCOLAIRE LE PARC	65748	1 112,40	1 026,00
	COOP SCOLAIRE MISTRAL ELEMENTAIRE	65748	525,00	507,00
	COOP SCOLAIRE BECASSIERES ELEMEN	65748	591,00	555,00
	COOP SCOL EC PRIM J JAURES	65748	864,00	837,00
	FOYER LAIQUE BECASSIERES	65748	1 600,00	1 600,00
	FOYER LAIQUE OISELET	65748	1 200,00	1 200,00
	COOP SCOL SEVIGNE MATERNELLE	65748	410,40	399,60
	COOP SCOL SEVIGNE ELEMENTAIRE	65748	243,00	249,00
	APEL MARIE RIVIER LA VISITATION	65748	400,00	400,00
	COOP. SCOL MAILLAUDE	65748	834,00	777,00
	JOAN BENITO	65741	500,00	
	COOP OCCE 84 SEGPA COLLEGE DIDEROT	65748		500,00
311	LI JOUGAIRE PROUVENCAU	65748	1 450,00	1 450,00
	LES ENFANTS DE L'OUVEZE	65748	2 000,00	4 000,00
	ACADEMIE IN VIVO	65748	2 000,00	2 000,00
	SORGUES TAROT CLUB	65748	500,00	500,00
	ESCOLO DOU PONT DE SORGO	65748	2 700,00	2 700,00
	L ECLA	65748	30 000,00	30 000,00
	REVEIL SORGUAIS FANFARE ET MAJOR	65748	1 000,00	1 000,00
	COUNFRARIE DI MANTENEIRE DE SANT	65748	500,00	500,00
	SORG'EN MOB	65748	400,00	400,00
	ESPACE PROJECTEURS ASS	65748	14 300,00	13 000,00
	LI GALIPIAN DOU MISTRAU	65748	700,00	800,00
	ASS. PAROISSIALE DE SORGUES	65748	5 000,00	5 000,00
	ANACROUSE	65748	1 000,00	1 000,00
	ETINCELLE ASSOCIATION	65748	6 100,00	6 100,00
	ASSOCIACION SANT JANENCO DE	65748	2 400,00	2 400,00

	COMITE DE JUMELAGE	65748	3 000,00	3 000,00
	AMISTA A COEUR JOIE	65748	1 480,00	1 480,00
	THEATRE DE LA RONDE	65748	3 000,00	3 000,00
	SORGUES COULEURS ET FORMES	65748	700,00	700,00
	SOCIETE LITTERAIRE	65748		2 000,00
321	ASVB VOLLEY	65748	750,00	750,00
	KSPRO	65748	700,00	700,00
	SORGUES FULL CONTACT	65748	1 500,00	1 500,00
	SORGUES ATHLE 84	65748	19 500,00	19 500,00
	SORGUES ROCK & SWING	65748	4 000,00	4 000,00
	ASSO. SPORTIVE ECOLE MARIE RIVIER	65748	1 500,00	1 500,00
	SORGUES TRIATHLON	65748	1 500,00	1 500,00
	RUGBY CLUB SORGUES RHONE OUEZE	65748	40 000,00	40 000,00
	AIKIKAI DE SORGUES	65748	1 500,00	1 500,00
	TENNIS CLUB SORGUAIS	65748	22 500,00	
	OLYMPIC CLUB SORGUAIS	65748	35 000,00	35 000,00
	ENTENTE BOULISTE SORGUAISE	65748	8 150,00	7 350,00
	KARATE CLUB SORGUAIS	65748	3 500,00	3 500,00
	SORGUES BASKET CLUB	65748	270 000,00	250 000,00
	CERCLE D'ESCRIME DE SORGUES	65748	3 300,00	3 300,00
	GYMNASTE CLUB SORGUAIS	65748	6 000,00	6 000,00
	ASSO. SPORTIVE CES VOLTAIRE	65748	1 500,00	1 500,00
	ASS. SPORTIVE CES DIDEROT	65748	3 000,00	1 500,00
	PING PONG CLUB SORGUAIS	65748	23 000,00	32 000,00
	LEI PESCADOU DE SORGO	65748	2 800,00	2 000,00
	UNION CYCLISTE SORGUAISE	65748	8 000,00	8 000,00
	STE DE CHASSE DE SORGUES	65748	2 500,00	2 500,00
	ASSER	65748	60 000,00	70 000,00
	ESPERANCE SORGUAISE	65748	55 000,00	55 800,00
	CLUB DE PLONGEE SORGUAIS	65748	1 000,00	1 000,00
	JUDO CLUB SORGUAIS	65748	2 500,00	2 500,00
	UNION DES ASSOC. U.S.E.P. DE	65748	3 000,00	3 000,00
	TONIFORME	65748	610,00	610,00
	ASS MUNICIPALE DEVELOP DU SPORT	65748	3 500,00	3 500,00
	COMITE DE VAUCLUSE DE TENNIS	65748	4 000,00	4 000,00
	HPA SPORT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	65748	3 000,00	
331	CASEVS VILLE DE SORGUES	65748	380 000,00	360 000,00
420	ASSOCIATION VALENTIN HAUY	65748	300,00	300,00
	CCAS DE SORGUES	657362	550 000,00	550 000,00
	FENETRES OUVERTES ASSOCIATION	65748	3 500,00	3 500,00
	AMBROISE CROIZAT ASSOCIATION	65748	1 800,00	1 800,00
	COMITE DE LIAISON A.C.V.G.	65748	2 370,00	2 370,00
	UNION NATIONALE DES RETRAITES	65748	1 500,00	1 500,00
	AMICALE RETRAITES POWDRERIE	65748	200,00	200,00
	DONNEURS DE SANG AMICALE	65748	1 500,00	1 500,00
	ASSO. DE MEDIATION ET D'AIDE AUX VICT	65748	1 000,00	1 000,00
TOTAL			1 872 299,45	1 834 357,42



Présentation Brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles,

Destinée à l'information des citoyens

En application de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal de la Ville :

Les principales charges de fonctionnement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Budget 2025 Prévisionnel
Charges de personnel	15 553 900,00
Charges à caractère général	6 139 988,12
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités des élus, contingent au SDIS...)	3 874 510,00
Charges financières	93 805,07
Atténuations de produits dont PFIC	292 000,00

Les principales ressources de fonctionnement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Budget 2025 Prévisionnel
Impôts et taxes (hors fiscalité locale)	9 160 283,00
Fiscalité locale	11 914 000,00
Dotations et participations (CAF comprise)	4 126 761,00
Produits des services	1 339 800,00
Autres produits de gestion courante	867 000,00

Les principales charges d'investissement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Budget 2025 (Hors Restes à réaliser) Prévisionnel
Dépenses d'équipement directes	5 594 101,01
Subventions d'équipements versées	169 000,00
Emprunts et dettes assimilées	735 014,68
Reversement de la taxe d'aménagement à la CASC	100 000,00

Les principales ressources d'investissement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Budget 2025 (Hors Restes à réaliser) Prévisionnel
Dotations, fonds et réserves	1 100 000,00
Subventions d'investissement	150 000,00
Produit des nouveaux emprunts	3 647 474,88
Produit des cessions d'immobilisations	170 000,00

Montant du budget consolidé et des budgets annexes :

Section	Budget 2025 Prévisionnel
INVESTISSEMENT	
Dépenses	7 103 033,69
Budget Principal	7 043 033,69
Budget annexe Cuisine Centrale	60 000,00
Recettes	7 103 033,69
Budget Principal	7 043 033,69
Budget annexe Cuisine Centrale	60 000,00
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	28 935 232,00
Budget Principal	27 702 962,00
Budget annexe Cuisine Centrale	1 232 270,00
Recettes	28 935 232,00
Budget Principal	27 702 962,00
Budget annexe Cuisine Centrale	1 232 270,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	36 038 265,69
TOTAL GENERAL DES RECETTES	36 038 265,69

Crédits d'investissement et de fonctionnement pluriannuels :

Les opérations pluriannuelles qui font l'objet d'Autorisations d'Engagement sont les suivantes pour la section de fonctionnement au moment du vote du budget 2025 :

INTITULE DE L'AUTORISATION	MONTANT DE L'AUTORISATION	DONT CREDITS DE PAIEMENT 2025	EXERCICES CONCERNES
EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES	429 975,70 €	89 974,20 €	2021 à 2026
ASSURANCES	1 180 372,71 €	330 000,00 €	2022 à 2027
LOCATION ET MAINTENANCE DE PANNEAUX D'INFORMATION	140 797,44 €	23 466,24 €	2022 à 2028
FOURNITURE DE GAZ NATUREL 2023/2025	2 822 277,69 €	950 000,00 €	2023 à 2025
FOURNITURE D'ELECTRICITE 2023/2025	2 601 530,73 €	900 000,00 €	2023 à 2025
PROGRAMMATION CULTURELLE 2024/2025	117 850,00 €	70 846,00 €	2024 à 2025
TOTAL	7 292 804,27 €	2 364 286,44 €	

En 2025, les crédits de paiement prévus sur les autorisations de programme en investissement sont les suivantes :

INTITULE DE L'AUTORISATION	MONTANT DE L'AUTORISATION	DONT CREDITS DE PAIEMENT 2025	EXERCICES CONCERNES
PONT DES ARMENIERS	200 000,00 €	100 000,00 €	2024 à 2026
POLE PETITE ENFANCE	8 300 000,00 €	3 264 448,01 €	2021 à 2025
REVISION GENERALE DU PLU	98 415,00 €	27 415,00 €	2023 à 2025
TRAVAUX NECESSAIRES SUR LES STRUCTURES COMMUNALES 23/24	653 973,63 €	30 000,00 €	2023 à 2025
TRAVAUX NECESSAIRES SUR LES STRUCTURES COMMUNALES 25/26	700 000,00 €	350 000,00 €	2025 à 2026
TOTAL	9 952 388,63 €	3 771 863,01 €	

Niveau des soldes d'épargne en k€ :

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement courant	24 744	25 775	27 011	27 631	28 315
- Charges de fonctionnement courant	21 350	21 847	22 423	24 606	25 359
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	3 394	3 929	4 589	3 025	2 957
+ Solde exceptionnel large	- 139	- 45	- 33	383	19
= Produits exceptionnels larges*	37	56	226	410	42
- Charges exceptionnelles larges*	176	101	259	27	23
= EPARGNE DE GESTION (EG)	3 256	3 884	4 556	3 408	2 976
- Intérêts	90	87	73	127	114
= EPARGNE BRUTE (EB)	3 165	3 797	4 483	3 281	2 861
- Capital	447	595	605	693	719
= EPARGNE NETTE (EN)	2 719	3 202	3 878	2 589	2 142

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

Niveau d'endettement de la collectivité :

Au 31/12/24, l'encours de la dette s'élève à 4,8 M€. La ville a eu recours à l'emprunt pour la dernière fois en 2022 pour financer ses dépenses d'investissement sur son budget principal pour un montant de 2 millions d'euros. Sur l'exercice 2024, il n'est pas prévu de réalisation d'emprunt.

Le financement des opérations d'investissement est assuré tout en laissant le niveau d'endettement de la ville à un niveau peu élevé.

La ville n'a pas d'emprunt « toxique » et ils sont tous classés en A1 selon la charte Gissler.

	Réalisé					Prévu
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Annuité de la dette en K €	600	537	682	678	819	834
Encours / Habitant	208,1	286,3	253,3	325,04	288,09	248,4

Capacité de désendettement de la collectivité :

Le ratio encours/épargne brute évalue le degré d'endettement de la commune. Ce ratio théorique permet de savoir que si la commune consacre la totalité de son épargne brute pour rembourser le capital de sa dette, il lui faut 1,7 année pour se désendetter totalement en 2023 (pour information, le seuil d'alerte est atteint lorsque le ratio égale ou dépasse les 8 années).

en millions d'euros	Réalisé					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 prévisionnel
Encours	3,9	5,4	4,8	6,2	5,5	4,8
Epargne Brute	2,5	3,2	3,7	4,5	3,3	2,9
Encours / Epargne Brute	1,6	1,7	1,3	1,4	1,7	1,7

Emprunts garantis :

La ville garantit des emprunts pour un montant d'encours garanti de 20,4 millions d'euros dont 96% financent des emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat.

Niveau des taux d'imposition :

Ci-dessous, tableau présentant la situation de la ville en matière de taux par rapport aux villes de même strate démographique :

	<u>Taux Ville de Sorgues 2025</u>	<u>Taux moyen de la strate 2023 (Source : les comptes individuels des collectivités du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique)</u>
<u>Taxe sur le Foncier Bâti</u>	36,96%	40,93%
<u>Taxe sur le Foncier Non Bâti</u>	49,36%	53,99%

Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	16,16%	17,64%
--	--------	--------

Principaux ratios du budget primitif 2025 :

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 1 339,25 €.

Recettes réelles de fonctionnement / population : 1 422,40 €.

Dépenses d'équipement brut / population : 293,30 €.

Encours de dette / population : 248,37 €.

DGF / population : 80,45 €.

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 60,03 %.

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement : 96,82%.

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 20,62 %.

Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 17,46 %.

Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement : 5,85 %.

**La population est la population INSEE totale de la fiche individuelle DGF de Sorgues de 2024 soit 19 346 habitants.*

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

1° Structures des effectifs et évolution prévisionnelle de la structure des effectifs :

Effectifs titulaires et stagiaires sur 2020/2021/2022/2023/2024 :

	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021		Au 31/12/2022		Au 31/12/2023		Estimé au 31/12/2024	
		En ETP		En ETP		En ETP		En ETP		En ETP
A	22	22,00	22	21,70	22	21,70	27	25,65	26	25,25
B	56	54,65	52	50,90	62	60,57	63	61,57	61	59,57
C	248	241,68	250	242,38	224	217,47	229	220,98	232	226,34
Total	326	318,33	324	314,98	308	299,74	319	308,20	319	311,16

En ETP : en équivalent temps plein

A cet effectif il convient de rajouter environ 70 agents contractuels en CDD pour remplacements d'agents absents ou pour surcroûts d'activités.

L'évolution structurelle des effectifs : on peut déjà constater depuis 5 ans que le pyramidage catégoriel de la collectivité se stabilise avec une évolution due au reclassement de certains grades en catégories A et B.

Au plan national en fonction publique territoriale, la répartition moyenne est la suivante (cf INSEE % 2022) :

A 12,7 %, B 14,8 % et C 71,3 % indéterminé 1,2 %.

Sur la ville la répartition au 31/12/2024 :

A 8,11 %, B 19,14 %, C 72,74 %.

Objectifs 2024,

- Préserver cette répartition catégorielle.
- Maintenir un effectif renforcé de police municipale.
- Maintenir un service lié aux rythmes scolaires et un effectif auprès des enfants (multi accueil et ATSEM).
- Maintenir une offre importante notamment dans le domaine culturel, de proximité (France Service) et de restauration auprès des populations de la ville.
- Mener une réflexion permanente sur les remplacements non systématiques après un départ en retraite ou une mutation.
- Accroître la polyvalence afin d'assurer le service public en limitant les remplacements et les renforts.

2° Dépenses de personnel :

Traitements estimés de l'année 2024 :

	Réalisées et estimées 2024
Traitement de base	8 470 000
Nbi	110 000
Heures supplémentaires	290 000
sft	90 000
Primes et indemnités	2 157 000
Charges patronales	4 380 000
Avantages en nature	40 000

Prévisionnel 2025 :

Pour 2025 au chapitre 012 est prévu : 15 500 000 € (soit environ - 37 000 €)

Cette diminution prévue correspond à la réorganisation des services suite à des mutations et des départs en retraite tout en tenant compte des augmentations liées au GVT.

A noter que si « France Service » est transféré auprès de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat à compter du 1/01/2025, la prévision budgétaire au chapitre 012 sera alors de 15 330 000 €.

3 ° Durée effective du travail

Le protocole sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (août 2021) a fixé le temps de travail à la ville de Sorgues conformément à la réglementation à 1607 heures.

Nombre de jours annuels	365
Repos hebdomadaires (jours)	104
Jours fériés (base)	8
Total repos	112
Reste	253

Droit au congé (jours)	25
Reste jours de travail effectif	228
Heures effectives	1596 h arrondi à 1600h
+ journée de solidarité	7h
Total en heures	1607h

En accord avec les membres du comité technique et du conseil municipal, l'horaire (hors annualisation) est établi sur une base de 37h par semaine pour un temps complet, avec un droit de 12 jours de RTT.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	60 000,00	60 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		60 000,00	60 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 232 270,00	1 232 270,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 232 270,00	1 232 270,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		1 292 270,00	1 292 270,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	29 500,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 500,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	60 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	782 928,00	0,00	705 270,00	705 270,00	705 270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	325 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 113 928,00	0,00	1 170 270,00	1 170 270,00	1 170 270,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 119 928,00	0,00	1 172 270,00	1 172 270,00	1 172 270,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	29 500,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 500,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	1 163 428,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	1 232 270,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 232 270,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	582 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	581 428,00	0,00	574 270,00	574 270,00	574 270,00
Total des recettes de gestion courante		1 163 428,00	0,00	1 224 270,00	1 224 270,00	1 224 270,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 163 428,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	1 232 270,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 163 428,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	1 232 270,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 232 270,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	60 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		43 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		43 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - CUISINE CENTRALE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	29 500,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		43 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 163 428,00	0,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00
011	Charges à caractère général (4)	782 928,00	0,00	0,00	705 270,00	705 270,00	0,00	705 270,00	705 270,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	105 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
60623	Alimentation	628 000,00	0,00	0,00	572 000,00	572 000,00	0,00	572 000,00	572 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 700,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	2 520,00	0,00	0,00	2 520,00	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	308,00	0,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	325 000,00	0,00	0,00	455 000,00	455 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00	455 000,00	455 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	6 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 113 928,00	0,00	0,00	1 170 270,00	1 170 270,00	0,00	1 170 270,00	1 170 270,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

MAIRIE DE SORGUES - CUISINE CENTRALE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		6 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		1 119 928,00	0,00	0,00	1 172 270,00	1 172 270,00	0,00	1 172 270,00	1 172 270,00
023	Virement à la section d'investissement	29 500,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		43 500,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 163 428,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	1 232 270,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	582 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	464 000,00	0,00	491 000,00	491 000,00	491 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	118 000,00	0,00	159 000,00	159 000,00	159 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	581 428,00	0,00	574 270,00	574 270,00	574 270,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	581 428,00	0,00	574 270,00	574 270,00	574 270,00
Total des recettes de gestion des services		1 163 428,00	0,00	1 224 270,00	1 224 270,00	1 224 270,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes réelles		1 163 428,00	0,00	1 232 270,00	1 232 270,00	1 232 270,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 043 033,69	7 043 033,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 043 033,69	7 043 033,69
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	27 702 962,00	27 702 962,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		27 702 962,00	27 702 962,00
		+	+
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		34 745 995,69	34 745 995,69

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	155 784,61	0,00	286 459,00	286 459,00	286 459,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	265 000,00	0,00	169 000,00	169 000,00	169 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 417 930,00	0,00	2 282 238,00	2 282 238,00	2 282 238,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 100 000,00	0,00	3 025 404,01	3 025 404,01	3 025 404,01
Total des dépenses d'équipement		9 938 714,61	0,00	5 763 101,01	5 763 101,01	5 763 101,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	721 445,21	0,00	735 014,68	735 014,68	735 014,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 421 445,21	0,00	835 014,68	835 014,68	835 014,68
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 360 159,82	0,00	6 598 115,69	6 598 115,69	6 598 115,69

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	184 873,00		185 118,00	185 118,00	185 118,00
041	Opérations patrimoniales (7)	150 000,00		259 800,00	259 800,00	259 800,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		334 873,00		444 918,00	444 918,00	444 918,00

TOTAL	11 695 032,82	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	7 043 033,69
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 043 033,69
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	8 992 995,56	0,00	3 647 474,88	3 647 474,88	3 647 474,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 092 995,56	0,00	3 797 474,88	3 797 474,88	3 797 474,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes financières		982 000,00	0,00	1 272 000,00	1 272 000,00	1 272 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 074 995,56	0,00	5 069 474,88	5 069 474,88	5 069 474,88

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	70 037,26		70 763,81	70 763,81	70 763,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 400 000,00		1 642 995,00	1 642 995,00	1 642 995,00
041	Opérations patrimoniales (10)	150 000,00		259 800,00	259 800,00	259 800,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 620 037,26		1 973 558,81	1 973 558,81	1 973 558,81

TOTAL	11 695 032,82	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	7 043 033,69
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 043 033,69
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 528 640,81
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 311 748,17	0,00	6 139 988,12	6 139 988,12	6 139 988,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 647 000,00	0,00	15 553 900,00	15 553 900,00	15 553 900,00
014	Atténuations de produits	278 000,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 816 611,25	0,00	3 874 510,00	3 874 510,00	3 874 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 053 359,42	0,00	25 860 398,12	25 860 398,12	25 860 398,12
66	Charges financières	111 909,32	0,00	93 805,07	93 805,07	93 805,07
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 195 268,74	0,00	25 989 203,19	25 989 203,19	25 989 203,19

023	Virement à la section d'investissement (4)	70 037,26		70 763,81	70 763,81	70 763,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 400 000,00		1 642 995,00	1 642 995,00	1 642 995,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 470 037,26		1 713 758,81	1 713 758,81	1 713 758,81

TOTAL	27 665 306,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	27 702 962,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 702 962,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	142 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 215 500,00	0,00	1 339 800,00	1 339 800,00	1 339 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	9 226 747,00	0,00	9 160 283,00	9 160 283,00	9 160 283,00
731	Fiscalité locale	11 675 000,00	0,00	11 914 000,00	11 914 000,00	11 914 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 364 186,00	0,00	4 126 761,00	4 126 761,00	4 126 761,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	852 000,00	0,00	867 000,00	867 000,00	867 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 475 433,00	0,00	27 512 844,00	27 512 844,00	27 512 844,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 480 433,00	0,00	27 517 844,00	27 517 844,00	27 517 844,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	184 873,00		185 118,00	185 118,00	185 118,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		184 873,00		185 118,00	185 118,00	185 118,00

TOTAL	27 665 306,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	27 702 962,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 702 962,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 528 640,81	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 695 032,82	0,00	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	3 771 863,01	3 271 170,68	7 043 033,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	155 784,61	0,00	0,00	286 459,00	286 459,00	168 459,00	118 000,00	286 459,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	265 000,00	0,00	0,00	169 000,00	169 000,00	0,00	169 000,00	169 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 417 930,00	0,00	0,00	2 282 238,00	2 282 238,00	578 000,00	1 704 238,00	2 282 238,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 100 000,00	0,00	0,00	3 025 404,01	3 025 404,01	3 025 404,01	0,00	3 025 404,01
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 938 714,61	0,00	0,00	5 763 101,01	5 763 101,01	3 771 863,01	1 991 238,00	5 763 101,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	721 445,21	0,00		735 014,68	735 014,68		735 014,68	735 014,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 421 445,21	0,00	0,00	835 014,68	835 014,68	0,00	835 014,68	835 014,68
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 360 159,82	0,00	0,00	6 598 115,69	6 598 115,69	3 771 863,01	2 826 252,68	6 598 115,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	184 873,00			185 118,00	185 118,00		185 118,00	185 118,00
041	Opérations patrimoniales (7)	150 000,00			259 800,00	259 800,00		259 800,00	259 800,00
Total des dépenses d'ordre		334 873,00			444 918,00	444 918,00		444 918,00	444 918,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	7 043 033,69
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 695 032,82	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	7 043 033,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	8 992 995,56	0,00	3 647 474,88	3 647 474,88	3 647 474,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 092 995,56	0,00	3 797 474,88	3 797 474,88	3 797 474,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes financières		982 000,00	0,00	1 272 000,00	1 272 000,00	1 272 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 074 995,56	0,00	5 069 474,88	5 069 474,88	5 069 474,88
021	Virement de la section de fonctionnement	70 037,26		70 763,81	70 763,81	70 763,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 400 000,00		1 642 995,00	1 642 995,00	1 642 995,00
041	Opérations patrimoniales (6)	150 000,00		259 800,00	259 800,00	259 800,00
Total des recettes d'ordre		1 620 037,26		1 973 558,81	1 973 558,81	1 973 558,81

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	7 043 033,69
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	11 695 032,82	0,00	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	3 771 863,01	3 271 170,68	7 043 033,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	155 784,61	0,00	0,00	286 459,00	286 459,00	168 459,00	118 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	7 500,00	0,00	0,00	60 415,00	60 415,00	27 415,00	33 000,00
2031	Frais d'études	117 284,61	0,00	0,00	205 044,00	205 044,00	141 044,00	64 000,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	265 000,00	0,00	0,00	169 000,00	169 000,00	0,00	169 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	115 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 417 930,00	0,00	0,00	2 282 238,00	2 282 238,00	578 000,00	1 704 238,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	120 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
21312	Bâtiments scolaires	300 000,00	0,00	0,00	192 000,00	192 000,00	0,00	192 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 003 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00	325 000,00
21316	Equipements du cimetière	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 158 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00	480 000,00	225 000,00
21321	Immeubles de rapport	162 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21328	Autres bâtiments privés	245 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
21534	Réseaux d'électrification	95 000,00	0,00	0,00	98 900,00	98 900,00	0,00	98 900,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	50 000,00	0,00	0,00	33 680,00	33 680,00	0,00	33 680,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00
21828	Autres matériels de transport	45 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	27 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
21838	Autre matériel informatique	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	45 749,00	45 749,00	0,00	45 749,00
2188	Autres immobilisations corporelles	114 230,00	0,00	0,00	257 209,00	257 209,00	98 000,00	159 209,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 100 000,00	0,00	0,00	3 025 404,01	3 025 404,01	3 025 404,01	0,00	3 025 404,01
2313	Constructions	6 100 000,00	0,00		3 025 404,01	3 025 404,01	3 025 404,01	0,00	3 025 404,01
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 938 714,61	0,00	0,00	5 763 101,01	5 763 101,01	3 771 863,01	1 991 238,00	5 763 101,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	721 445,21	0,00		735 014,68	735 014,68		735 014,68	735 014,68
1641	Emprunts en euros	719 445,21	0,00		733 014,68	733 014,68		733 014,68	733 014,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 421 445,21	0,00	0,00	835 014,68	835 014,68	0,00	835 014,68	835 014,68
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 360 159,82	0,00	0,00	6 598 115,69	6 598 115,69	3 771 863,01	2 826 252,68	6 598 115,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	184 873,00			185 118,00	185 118,00		185 118,00	185 118,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	104 873,00			105 118,00	105 118,00		105 118,00	105 118,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	57 283,00			57 283,00	57 283,00		57 283,00	57 283,00
13912	Subv. transf. Régions	11 503,00			11 503,00	11 503,00		11 503,00	11 503,00
13913	Subv. transf. Départements	27 666,00			27 666,00	27 666,00		27 666,00	27 666,00
139148	Subv. transf. Autres communes	6 666,00			6 666,00	6 666,00		6 666,00	6 666,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 755,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Charges transférées (7)	80 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
21312	Bâtiments scolaires	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00			259 800,00	259 800,00		259 800,00	259 800,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			6 100,00	6 100,00		6 100,00	6 100,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
21318	Autres bâtiments publics	150 000,00			56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
Total des dépenses d'ordre		334 873,00			444 918,00	444 918,00		444 918,00	444 918,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 695 032,82	0,00	7 043 033,69	7 043 033,69	7 043 033,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	8 992 995,56	0,00	3 647 474,88	3 647 474,88	3 647 474,88
1641	Emprunts en euros	8 992 995,56	0,00	3 647 474,88	3 647 474,88	3 647 474,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 092 995,56	0,00	3 797 474,88	3 797 474,88	3 797 474,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
10226	Taxe d'aménagement	330 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes financières		982 000,00	0,00	1 272 000,00	1 272 000,00	1 272 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 074 995,56	0,00	5 069 474,88	5 069 474,88	5 069 474,88
021	Virement de la section de fonctionnement	70 037,26		70 763,81	70 763,81	70 763,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 400 000,00		1 642 995,00	1 642 995,00	1 642 995,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 000,00		10 312,00	10 312,00	10 312,00
28031	Frais d'études	9 600,00		7 458,00	7 458,00	7 458,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	24 400,00		24 400,00	24 400,00	24 400,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	150 000,00		119 997,00	119 997,00	119 997,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	97 941,00		96 398,00	96 398,00	96 398,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 258,00		5 547,00	5 547,00	5 547,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	129 000,00		132 000,00	132 000,00	132 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	12 037,00		11 771,00	11 771,00	11 771,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	52 590,00		52 590,00	52 590,00	52 590,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 500,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	790,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
281318	Autres bâtiments publics	140 419,17		140 420,00	140 420,00	140 420,00
281321	Immeubles de rapport	310 692,83		238 000,00	238 000,00	238 000,00
281328	Autres bâtiments privés	0,00		3 400,00	3 400,00	3 400,00
281351	Bâtiments publics	978,00		1 178,00	1 178,00	1 178,00
28138	Autres constructions	0,00		189,00	189,00	189,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	213,00		213,00	213,00	213,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	6 308,00		6 308,00	6 308,00	6 308,00
28152	Installations de voirie	1 737,00		1 737,00	1 737,00	1 737,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	155 317,00		151 000,00	151 000,00	151 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 800,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		32 849,00	32 849,00	32 849,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 810,00		1 810,00	1 810,00	1 810,00
281828	Autres matériels de transport	89 800,00		101 000,00	101 000,00	101 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	29 974,00		29 908,00	29 908,00	29 908,00
281838	Autre matériel informatique	49 406,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 284,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 435,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28185	Matériel de téléphonie	510,00		510,00	510,00	510,00
28188	Autres immo. corporelles	32 200,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00		259 800,00	259 800,00	259 800,00
1021	Dotation	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	135 000,00		8 600,00	8 600,00	8 600,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00		6 200,00	6 200,00	6 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		195 000,00	195 000,00	195 000,00
Total des recettes d'ordre		1 620 037,26		1 973 558,81	1 973 558,81	1 973 558,81

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	2 364 286,44	25 338 675,56	27 702 962,00
011	Charges à caractère général (3)	6 311 748,17	0,00	0,00	6 139 988,12	6 139 988,12	2 364 286,44	3 775 701,68	6 139 988,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 647 000,00	0,00		15 553 900,00	15 553 900,00		15 553 900,00	15 553 900,00
014	Atténuations de produits	278 000,00	0,00		292 000,00	292 000,00		292 000,00	292 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 816 611,25	0,00	0,00	3 874 510,00	3 874 510,00	0,00	3 874 510,00	3 874 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 053 359,42	0,00	0,00	25 860 398,12	25 860 398,12	2 364 286,44	23 496 111,68	25 860 398,12
66	Charges financières	111 909,32	0,00		93 805,07	93 805,07		93 805,07	93 805,07
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		141 909,32	0,00	0,00	128 805,07	128 805,07		128 805,07	128 805,07
Total des dépenses réelles		26 195 268,74	0,00	0,00	25 989 203,19	25 989 203,19	2 364 286,44	23 624 916,75	25 989 203,19
023	Virement à la section d'investissement	70 037,26			70 763,81	70 763,81		70 763,81	70 763,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 400 000,00			1 642 995,00	1 642 995,00		1 642 995,00	1 642 995,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 470 037,26			1 713 758,81	1 713 758,81		1 713 758,81	1 713 758,81

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	27 702 962,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	27 702 962,00
013	Atténuations de charges (2)	142 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 215 500,00	0,00	1 339 800,00	1 339 800,00	1 339 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 226 747,00	0,00	9 160 283,00	9 160 283,00	9 160 283,00
731	Fiscalité locale	11 675 000,00	0,00	11 914 000,00	11 914 000,00	11 914 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 364 186,00	0,00	4 126 761,00	4 126 761,00	4 126 761,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	852 000,00	0,00	867 000,00	867 000,00	867 000,00
Total des recettes de gestion des services		27 475 433,00	0,00	27 512 844,00	27 512 844,00	27 512 844,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles		27 480 433,00	0,00	27 517 844,00	27 517 844,00	27 517 844,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	184 873,00	0,00	185 118,00	185 118,00	185 118,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		184 873,00	0,00	185 118,00	185 118,00	185 118,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	27 702 962,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	2 364 286,44	25 338 675,56	27 702 962,00
011	Charges à caractère général (4)	6 311 748,17	0,00	0,00	6 139 988,12	6 139 988,12	2 364 286,44	3 775 701,68	6 139 988,12
60611	Eau et assainissement	190 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
60612	Energie - Electricité	2 100 000,00	0,00	0,00	1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00	0,00	1 850 000,00
60622	Carburants	85 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60623	Alimentation	10 050,00	0,00	0,00	12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	12 600,00
60624	Produits de traitement	260,00	0,00	0,00	260,00	260,00	0,00	260,00	260,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 770,00	0,00	0,00	14 209,78	14 209,78	0,00	14 209,78	14 209,78
60631	Fournitures d'entretien	41 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	318 321,00	0,00	0,00	298 857,00	298 857,00	0,00	298 857,00	298 857,00
60633	Fournitures de voirie	600,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 350,00	0,00	0,00	39 750,00	39 750,00	0,00	39 750,00	39 750,00
6064	Fournitures administratives	22 196,00	0,00	0,00	26 550,00	26 550,00	0,00	26 550,00	26 550,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	56 050,00	0,00	0,00	55 930,00	55 930,00	0,00	55 930,00	55 930,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	580,00	0,00	0,00	3 130,00	3 130,00	0,00	3 130,00	3 130,00
6067	Fournitures scolaires	71 000,00	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 427,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
611	Contrats de prestations de services	140 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
61228	Autres	3 916,80	0,00	0,00	3 916,80	3 916,80	0,00	3 916,80	3 916,80
6132	Locations immobilières	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61351	Matériel roulant	12 213,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61358	Autres	153 719,24	0,00	0,00	145 719,24	145 719,24	23 466,24	122 253,00	145 719,24
614	Charges locatives et de copropriété	90 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
61521	Entretien terrains	52 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	168 740,00	0,00	0,00	128 770,00	128 770,00	0,00	128 770,00	128 770,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	96 650,00	0,00	0,00	107 330,00	107 330,00	0,00	107 330,00	107 330,00
6156	Maintenance	230 477,79	0,00	0,00	257 396,44	257 396,44	89 974,20	167 422,24	257 396,44
6161	Multirisques	100 000,00	0,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00
6168	Autres primes d'assurance	160 000,00	0,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00	0,00	232 000,00
617	Etudes et recherches	49 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	13 650,00	0,00	0,00	13 450,00	13 450,00	0,00	13 450,00	13 450,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	62 450,00	0,00		64 950,00	64 950,00	0,00	64 950,00	64 950,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6188	Autres frais divers	4 290,00	0,00		3 840,00	3 840,00	0,00	3 840,00	3 840,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 800,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	46 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6228	Divers	6 000,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6231	Annonces et insertions	21 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	231 420,00	0,00		229 838,00	229 838,00	0,00	229 838,00	229 838,00
6236	Catalogues et imprimés	50 580,00	0,00		59 790,00	59 790,00	0,00	59 790,00	59 790,00
6238	Divers	32 700,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6245	Transports de personnes extérieures	42 500,00	0,00		49 500,00	49 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 700,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6261	Frais d'affranchissement	48 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6262	Frais de télécommunications	97 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	51 142,00	0,00		51 530,00	51 530,00	0,00	51 530,00	51 530,00
6282	Frais de gardiennage	21 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	418 754,84	0,00		470 793,36	470 793,36	0,00	470 793,36	470 793,36
6284	Redevances pour services rendus	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	118 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		159 000,00	159 000,00	0,00	159 000,00	159 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 402,50	0,00		1 402,50	1 402,50	0,00	1 402,50	1 402,50
62878	Remb. frais à des tiers	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	452 188,00	0,00		461 075,00	461 075,00	70 846,00	390 229,00	461 075,00
63512	Taxes foncières	220 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	17 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 647 000,00	0,00		15 553 900,00	15 553 900,00		15 553 900,00	15 553 900,00
6218	Autre personnel extérieur	45 900,00	0,00		38 750,00	38 750,00		38 750,00	38 750,00
6331	Versement mobilité	46 130,00	0,00		43 100,00	43 100,00		43 100,00	43 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	46 130,00	0,00		43 100,00	43 100,00		43 100,00	43 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	154 740,00	0,00		149 750,00	149 750,00		149 750,00	149 750,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 632 360,00	0,00		7 743 300,00	7 743 300,00		7 743 300,00	7 743 300,00
64112	SFT, indemnité de résidence	72 060,00	0,00		74 650,00	74 650,00		74 650,00	74 650,00
64113	NBI	108 720,00	0,00		152 450,00	152 450,00		152 450,00	152 450,00
64118	Autres indemnités	2 194 030,00	0,00		2 349 080,00	2 349 080,00		2 349 080,00	2 349 080,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	1 117 220,00	0,00		734 650,00	734 650,00		734 650,00	734 650,00
64132	SFT, indemnité de résidence	6 080,00	0,00		5 450,00	5 450,00		5 450,00	5 450,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 443 070,00	0,00		1 357 950,00	1 357 950,00		1 357 950,00	1 357 950,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 457 160,00	0,00		2 547 650,00	2 547 650,00		2 547 650,00	2 547 650,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 360,00	0,00		30 100,00	30 100,00		30 100,00	30 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	66 240,00	0,00		79 420,00	79 420,00		79 420,00	79 420,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	56 800,00	0,00		55 900,00	55 900,00		55 900,00	55 900,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	110 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	45 000,00	0,00		45 600,00	45 600,00		45 600,00	45 600,00
6488	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	278 000,00	0,00		292 000,00	292 000,00		292 000,00	292 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	275 000,00	0,00		292 000,00	292 000,00		292 000,00	292 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 816 611,25	0,00	0,00	3 874 510,00	3 874 510,00	0,00	3 874 510,00	3 874 510,00
65131	Bourses	18 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
65311	Indemnités de fonction	178 800,00	0,00		170 550,00	170 550,00	0,00	170 550,00	170 550,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	11 100,00	0,00		9 750,00	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	350,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	904 703,00	0,00		930 119,00	930 119,00	0,00	930 119,00	930 119,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 000,00	0,00		12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	550 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		550 000,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 432,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 470 592,25	0,00		1 514 711,00	1 514 711,00	0,00	1 514 711,00	1 514 711,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	26 180,00	0,00		27 860,00	27 860,00	0,00	27 860,00	27 860,00
65818	Autres	3 226,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65821	Déficit des budgets annexes administrati	581 428,00	0,00		574 270,00	574 270,00	0,00	574 270,00	574 270,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	14 800,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 053 359,42	0,00	0,00	25 860 398,12	25 860 398,12	2 364 286,44	23 496 111,68	25 860 398,12
66	Charges financières	111 909,32	0,00		93 805,07	93 805,07		93 805,07	93 805,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	114 647,48	0,00		96 725,11	96 725,11		96 725,11	96 725,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 738,16	0,00		-4 920,04	-4 920,04		-4 920,04	-4 920,04
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		141 909,32	0,00	0,00	128 805,07	128 805,07		128 805,07	128 805,07
Total des dépenses réelles		26 195 268,74	0,00	0,00	25 989 203,19	25 989 203,19	2 364 286,44	23 624 916,75	25 989 203,19
023	Virement à la section d'investissement	70 037,26			70 763,81	70 763,81		70 763,81	70 763,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 400 000,00			1 642 995,00	1 642 995,00		1 642 995,00	1 642 995,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 400 000,00			1 642 995,00	1 642 995,00		1 642 995,00	1 642 995,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 470 037,26			1 713 758,81	1 713 758,81		1 713 758,81	1 713 758,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	10 018,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 938,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 920,04

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	27 702 962,00	27 702 962,00	27 702 962,00
013	Atténuations de charges (3)	142 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	142 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 215 500,00	0,00	1 339 800,00	1 339 800,00	1 339 800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	35 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70323	Red. occupation dom. public	56 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	500,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7062	Redevances services à caractère culturel	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7066	Redevances services à caractère social	267 000,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	53 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	111 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 226 747,00	0,00	9 160 283,00	9 160 283,00	9 160 283,00
73211	Attribution de compensation	8 726 747,00	0,00	8 660 283,00	8 660 283,00	8 660 283,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
731	Fiscalité locale	11 675 000,00	0,00	11 914 000,00	11 914 000,00	11 914 000,00
73111	Impôts directs locaux	11 000 000,00	0,00	11 259 000,00	11 259 000,00	11 259 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	470 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
73154	Droits de place	55 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 364 186,00	0,00	4 126 761,00	4 126 761,00	4 126 761,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	714 936,00	0,00	579 332,00	579 332,00	579 332,00
741123	DSU des communes	889 000,00	0,00	977 118,00	977 118,00	977 118,00
744	FCTVA	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	284 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
7473	Participation départements	61 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
74748	Participation autres communes	15 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	978 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478223	Organismes régis par Code mutualité	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	1 017 793,00	1 017 793,00	1 017 793,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 373 000,00	0,00	1 403 518,00	1 403 518,00	1 403 518,00
7484	Dotations de recensement	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	35 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	852 000,00	0,00	867 000,00	867 000,00	867 000,00
752	Revenus des immeubles	850 000,00	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion des services		27 475 433,00	0,00	27 512 844,00	27 512 844,00	27 512 844,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles		27 480 433,00	0,00	27 517 844,00	27 517 844,00	27 517 844,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	184 873,00		185 118,00	185 118,00	185 118,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	104 873,00		105 118,00	105 118,00	105 118,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		184 873,00		185 118,00	185 118,00	185 118,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.